

## UN ESPACE PERSONNEL

La Mairie de Jard sur Mer met à votre disposition un outil sécurisé qui vous permet de dématérialiser toutes vos démarches "taxe de séjour" :

- Calcul simple de vos taxes de séjour,
- Tableau de bord des actions à faire,
- Transmission de vos déclarations,
- Historique de vos précédentes déclarations,
- Reversement en ligne,
- Modifications de vos informations personnelles et/ou de vos logements,
- Documents utiles en téléchargement,
- Statistiques personnelles.

*réalisation 3D Ouest 10/2022*



## LA TAXE DE SÉJOUR

C'est une ressource perçue par les collectivités locales qui permet de financer les dépenses liées à la fréquentation touristique ou à la protection des espaces naturels. Elle est régie par le code général des collectivités territoriales.

Elle concerne tous les hébergements loués pour de courtes durées, professionnels ou non.

## CONTACT

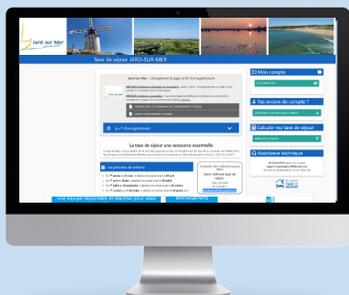
**VOTRE RÉFÉRENT TAXE DE SÉJOUR**  
[taxedesejour@ville-jardsurmer.fr](mailto:taxedesejour@ville-jardsurmer.fr)  
**02 51 33 99 31**

**Assistance Technique 3D Ouest**  
**02 56 66 20 05** (*appel non surtaxé*)  
du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-18h  
[support-taxedesejour@3douest.com](mailto:support-taxedesejour@3douest.com)

**TAXE  
DE SÉJOUR**  
**SIMPLIFIEZ VOS DÉMARCHES**



# 1 CONNEXION



<https://taxe.3douest.com/jardsurmer.php>

## VOUS AVEZ REÇU UN MAIL D'INVITATION

SE CONNECTER



+

PREMIERE CONNEXION OU MOT DE PASSE OUBLIÉ ?

*Vous recevez un mail contenant un lien pour créer votre mot de passe.*

## PAS ENCORE DE COMPTE

CRÉATION D'UN NOUVEAU COMPTE



*Après validation, vous recevrez par mail un lien pour créer votre mot de passe.*

# 2 DÉCLARATION

## VOUS LOUEZ EN DIRECT



Saisie manuelle  
du registre

*Vous percevez et déclarez la taxe de séjour.  
Le montant de taxe de séjour à reverser se calcule.*

## VOUS LOUEZ PAR UN TIERS



Location  
via tiers  
collecteurs

*La taxe de séjour est collectée pour vous. Vous indiquez les périodes commercialisées par un tiers.  
Une déclaration à 0 € s'enregistre.*

## VOUS N'AVEZ PAS LOUÉ



Je n'ai pas  
loué

*Pour une longue période sans location.  
Une déclaration à 0 € s'enregistre.*

**Validez vos déclarations, y compris celles à 0 €, en fin de période.**

# 3 REVERSEMENT

➤ **Carte bancaire ou prélèvement unique**  
dans votre espace en ligne, dès validation de toutes vos déclarations

➤ **Virement** (référence : paiement TS + nom)

IBAN						
FR76	1007	1850	0000	0020	0194	543
BIC						
TRPUFRP1						

➤ **Chèque**

Ordre : régie de recette taxe de séjour  
Mairie de Jard sur Mer  
Place de l'Hôtel de Ville, BP 29  
85520 JARD SUR MER

COLLECTE	DÉCLARATION ET REVERSEMENT
Janvier - Avril	30 mai
Mai - Août	30 septembre
Septembre - Décembre	30 janvier